



Avenir Spé

Syndicat des médecins spécialistes

Communiqué de presse

Une nouvelle Ministre

Avenir Spé attend une nouvelle dynamique pour la médecine de ville

La nomination de Madame Brigitte Bourguignon au poste de Ministre de la Santé et de la Prévention au lendemain d'une crise sanitaire sans précédent et d'un essoufflement généralisé des soignants rappelle les défis qui attendent la locataire de Ségur.

Les dossiers sont aussi lourds que nombreux. Les difficultés d'accès aux soins génèrent une forte souffrance de nos concitoyens et des professionnels de santé. Elles mettent en lumière, plus que jamais, les besoins d'une médecine de proximité et du lien de confiance intime qu'apportent les soignants de ville aux usagers.

Avant tout, la crise aura surtout mis en exergue le manque de reconnaissance par les autorités sanitaires des médecins spécialistes libéraux, peu associés dans les décisions qui, pourtant, impactaient directement leur pratique et leur prise en charge des usagers.

La crise sanitaire, en cristallisant douloureusement le déficit d'accessibilité et de coordination des soins, a mis les acteurs au défi d'imaginer de nouvelles organisations des soins, en privilégiant des modèles pragmatiques, efficaces et souples. Avenir Spé a largement initié ce travail par la construction des Équipes de Soins Spécialisés (ESS) agiles et avant tout adaptées aux besoins d'un territoire donné. Cette échelle organisationnelle devra s'interfacer en toute fluidité avec toutes les autres organisations structurées et coordonnées pour assurer aux usagers de tous les territoires concernés des réponses cohérentes. Ces ESS seront un facilitateur majeur pour la coordination des soins et l'échange entre médecins spécialistes, médecins généralistes, paramédicaux et les autres acteurs du territoire (pharmacies, CPTS, DAC, etc.). **Nous, acteurs de la santé, avons et revendiquons une responsabilité populationnelle.**

Un autre défi majeur : le risque de financiarisation, exacerbé chez les médecins spécialistes. Les menaces associées sur la rentabilité, la décision, les équipements, etc., sont nombreuses et inquiétantes. Aujourd'hui, le regroupement au sein d'entreprises médicales libérales de territoire est une réponse qui se développe, notamment chez les jeunes praticiens qui s'installent, afin de répondre à leurs préoccupations d'indépendance. Ils sont en quête d'une certaine autonomie face aux groupements de cliniques comme aux fonds d'investissement qui se déploient de façon exponentielle dans la santé.

Patrick Gasser, président du Syndicat résume ainsi « Vos défis sont nombreux et nos attentes sont hautes. Nous demandons la reconnaissance et la valorisation de l'expertise clinique, l'aide à la coordination médicale ainsi qu'au développement des ESS et du travail aidé à travers des politiques adaptées aux pratiques médicales de la ville ».

La notion du « travail aidé » doit être encadrée et structurée autour du médecin. Nous ne pouvons accepter la **déstructuration de l'offre de soins par l'accès direct à des paramédicaux** auxquels des prérogatives sont accordées sans aucune garantie de formation, ni de pertinence des soins. Les risques pour les patients, dont l'errance diagnostique ou thérapeutique, sont trop importants. La destruction du parcours de soins ne peut être une réponse pertinente à l'accès aux soins.

La question de l'attractivité des métiers de la santé mais aussi de la formation adaptée conduisent à une approche moins dogmatique de l'hôpital et de la ville. Un éveil des praticiens sur la médecine ambulatoire, pilier de l'offre de soins actuelle et régulateur social. Ce point appelle à un véritable travail de concertation avec les acteurs locaux : élus, maires et usagers. Avenir spé engage cette réflexion globale avec toutes les parties prenantes à l'occasion d'États Généraux de la médecine spécialisée qui se tiendront les 14 et 15 octobre prochains.

Dans cette nouvelle ère que devra porter Madame Brigitte Bourguignon, Avenir Spé sera vigilant quant à la politique qui sera menée par le nouveau gouvernement. Une politique équitable, bienveillante à l'égard de tous les soignants pour redonner du sens à tous les métiers, dans tous les secteurs d'exercice. Ces décisions permettront de redonner une accessibilité aux soins de tous nos concitoyens sur l'ensemble du territoire. Avenir Spé souhaite contribuer par la dynamique collégiale - médecins - élus - patients - à la conception et à la mise en place des nouveaux modèles et usages nécessaires aux besoins sociétaux.

Contact Presse

Vanessa RALLI

Tél : 33 6 61 18 06 52

vanessa.ralli@kpl-presse.fr

